

TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Intensification de l'habitat par la démarche BIMBY (« Construire dans mon jardin »)

PORTEUR DU PROJET

Mairie de Saint-Yon

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

La démarche BIMBY (Build in my Back Yard ; construire dans mon jardin) engagée par la ville de Saint-Yon est conduite avec l'ADEME dans le cadre d'un projet d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et menée en parallèle de l'élaboration du PLU de la commune.

Ce programme BIMBY vise à intensifier les espaces pavillonnaires du centre bourg du village, et éventuellement des hameaux (à la demande), en encourageant les projets des habitants en matière de division de terrain. Il s'agit d'accueillir de nouveaux habitants en ne consommant pas d'espaces agricoles, et en préservant la qualité urbaine

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ Consommation limitée des espaces agricoles (limitation de l'étalement urbain).
Optimisation des réseaux et incitation aux travaux d'isolation (financement = vente du terrain).

§ Intensification urbaine progressive en cœur de bourg facilitant l'accès au service de celui-ci aux nouveaux habitants (impact sur les déplacements par exemple).

Sociaux

§ Possibilité de loger un parent âgé ou un jeune adulte dans un logement adapté à ses besoins.

§ Dégager un pouvoir d'achat pour isoler le bâtiment ancien (vente de la partie du terrain) et/ou pour se maintenir dans celui-ci.

§ Intensification urbaine progressive en cœur de bourg facilitant l'accès au service de celui-ci aux nouveaux habitants (lien social, accès aux commerces de proximité par exemple).

Économiques

§ Favoriser la construction.

§ Favoriser les travaux d'isolation et d'amélioration énergétique du logement.

§ Apport financier pour les personnes vendant leur terrain (pouvant être réinvesti en travaux d'amélioration de leur logement, ou de maintien dans celui-ci).

